



Lyon, lundi 6 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05031

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Autres travaux (Rampe amont Usine CNR de Chautagne
- PK149.9 - non utilisable par les bateaux motorisés)****Utilisation limitée aux Canoës (avec prudence)****Appel à la vigilance (La rampe de mise à l'eau ne sera pas
accessible aux bateaux à moteurs) (tous les usagers - dans les
deux sens)**

**- le 07/09/2021 de 07:00 à 18:00 - avec pour périodicité :
Permanent**o **Rhône (Haut)**

au pk 140.900 (Rampe amont usine de Chautagne) - Rive gauche

Commentaire :

La rampe située au PK-140,900 (amont RG usine de Chautagne) sera indisponible aux bateaux motorisés à partir de mardi 07/09 à 7h00 jusqu'au mardi 07/09 à 18h00 en vue de l'évacuation du matériel de dragage.

Les canoës-kayaks pourront emprunter la rampe en restant vigilant.

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

08/09/2021

Par délégation

Signé

Vincent PRIN-ABEIL